

Le Maire de Poisat

Poisat, le 22 septembre 2025

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la commune de Poisat (Isère), se réunira, le lundi 29 septembre 2025, à 19 heures, en mairie, salle du conseil.

À l'ordre du jour :

MÉTROPOLE

- PICS (Plan InterCommunal de Sauvegarde) et convention de mise à disposition
- Convention groupement de commande pour service en langue des signes française (LSF)
- Fonds de concours travaux de proximité

FINANCES

- Décision modificative n°1
- Subvention exceptionnelle association Bout'Chou
- Subvention exceptionnelle collectif solidarité internationale

RESSOURCES HUMAINES

- Règlement intérieur formation
- Création d'un poste d'attaché territorial

ETAT

- Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2025-2031

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

Décisions prises conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire, Ludovic BUSTOS

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire Mairie - 2 place Georges Brassens 38320 POISAT - Tél. : 04.76.25.49.75 - Fax : 04.76.25.85.97 Courriel : mairie@ville-poisat.fr - site : http://www.ville-poisat.fr/